



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **COP Auvergne-Rhône-Alpes**

Biodiversité et ressources naturelles - Réunion 1 (R1)

08 mars 2024

# Au programme

- **Mot d'accueil de la DREAL (5 min)**
- **Tour de table express (15 min)**
- **Contexte et objectifs de la COP (15 min)**
  - Contexte de la COP
  - Rétroplanning des travaux en Auvergne-Rhône-Alpes
  - Objectif de la première réunion sectorielle et présentation des livrables attendus
- **Etat des lieux et défis sur les leviers liés à la biodiversité et aux ressources naturelles en AuRA (30 min)**
  - Etat des lieux du secteur en région, chemin parcouru et restant à parcourir – 20 min
  - Présentation des défis prioritaires identifiés – 10 min
- **Temps d'échanges et de co-construction (1h40)**
  - Réactions et échanges sur les défis prioritaires identifiés – 20 min
  - 1<sup>er</sup> tour en sous-groupes sur les actions existantes, à renforcer et à engager – 30 min
  - 2<sup>ème</sup> tour en sous-groupes sur les actions existantes, à renforcer et à engager – 30 min
  - Partage en plénière – 20 min
- **Conclusion et prochaines étapes (15 min)**

# Mot d'accueil



Ouverture de séance par :

**Marie-Hélène GRAVIER (DREAL AuRA)**

# Au programme

- **Mot d'accueil de la DREAL (5 min)**
- **Tour de table express (15 min)**
- **Contexte et objectifs de la COP (15 min)**
  - Contexte de la COP
  - Rétroplanning des travaux en Auvergne-Rhône-Alpes
  - Objectif de la première réunion sectorielle et présentation des livrables attendus
- **Etat des lieux et défis sur les leviers liés à la biodiversité et aux ressources naturelles en AuRA (30 min)**
  - Etat des lieux du secteur en région, chemin parcouru et restant à parcourir – 20 min
  - Présentation des défis prioritaires identifiés – 10 min
- **Temps d'échanges et de co-construction (1h40)**
  - Réactions et échanges sur les défis prioritaires identifiés – 20 min
  - 1<sup>er</sup> tour en sous-groupes sur les actions existantes, à renforcer et à engager – 30 min
  - 2<sup>ème</sup> tour en sous-groupes sur les actions existantes, à renforcer et à engager – 30 min
  - Partage en plénière – 20 min
- **Conclusion et prochaines étapes (15 min)**

# Tour de table



**Vous avez 20 secondes pour nous partager oralement :**

- **Votre organisation et votre fonction**
- **En 1 mot**, votre attente principale pour la COP en Auvergne-Rhône-Alpes

# Au programme

- **Mot d'accueil de la DREAL (5 min)**
- **Tour de table express (15 min)**
- **Contexte et objectifs de la COP (15 min)**
  - Contexte de la COP
  - Rétroplanning des travaux en Auvergne-Rhône-Alpes
  - Objectif de la première réunion sectorielle et présentation des livrables attendus
- **Etat des lieux et défis sur les leviers liés à la biodiversité et aux ressources naturelles en AuRA (30 min)**
  - Etat des lieux du secteur en région, chemin parcouru et restant à parcourir – 20 min
  - Présentation des défis prioritaires identifiés – 10 min
- **Temps d'échanges et de co-construction (1h40)**
  - Réactions et échanges sur les défis prioritaires identifiés – 20 min
  - 1<sup>er</sup> tour en sous-groupes sur les actions existantes, à renforcer et à engager – 30 min
  - 2<sup>ème</sup> tour en sous-groupes sur les actions existantes, à renforcer et à engager – 30 min
  - Partage en plénière – 20 min
- **Conclusion et prochaines étapes (15 min)**

# Pourquoi se lancer dans des travaux de planification écologique ?

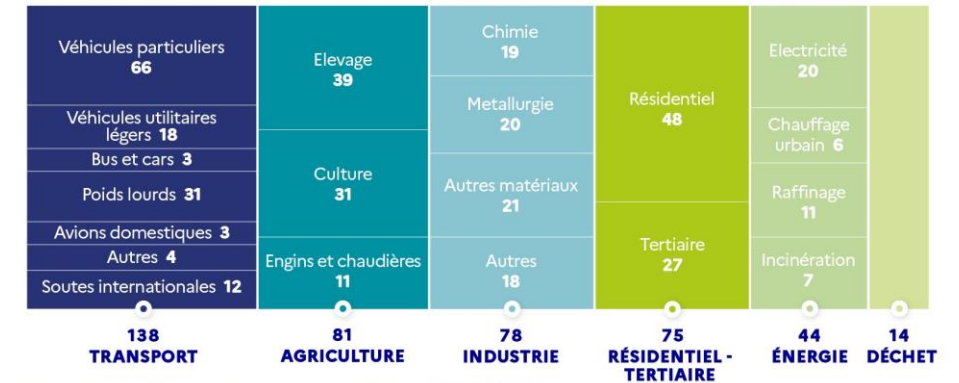
La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) est l'une des clés de la transition écologique. Si les émissions brutes de la France ont été réduites de 20 % entre 1990 et 2019, nous devons aujourd'hui accélérer, et **réussir à faire davantage en 7 ans que ce que nous avons fait ces 33 dernières années**. L'objectif fixé est celui d'une **d'une accélération de la mise en œuvre de nos actions**.

Par ailleurs, la France s'engage également contre la perte de biodiversité notamment avec la **Stratégie nationale pour la biodiversité**. Malgré cela, la **perte de biodiversité se poursuit**, et le **constat de dégradation mondiale** de la biodiversité s'applique aussi en France.

Enfin, la gestion des ressources naturelles est vitale pour un avenir plus durable. Il est essentiel de préserver nos ressources car celles-ci contribuent à **limiter les effets du changement climatique**. Cela implique également de **réduire les pollutions et de protéger nos sols**. La planification écologique doit promouvoir une **utilisation durable de ces ressources**, en arrêtant l'exploitation excessive et en favorisant leur régénération.

## Emissions de gaz à effet de serre (GES) en France par secteur d'activité

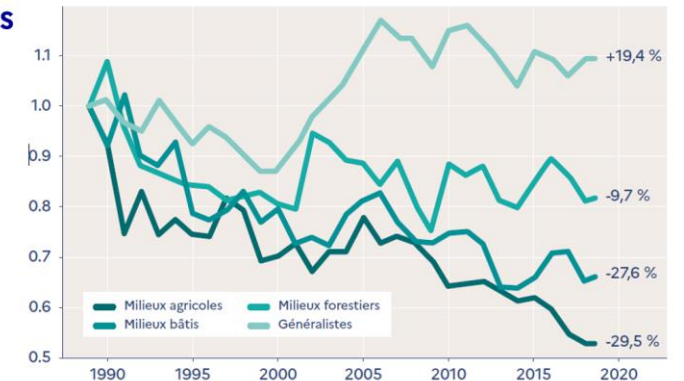
Chiffres de l'année 2021 en millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>



Source : CITEPA-SECTEN, baromètre mensuel – hors UTCATF

## Les populations animales continuent à décliner

Évolution temporelle de l'abondance relative des populations d'oiseaux par groupe de spécialisation (STOC)



Sources : MNHN, OFB

# Les travaux de planification écologique ont permis de construire un plan qui donne **de la visibilité à l'action pour 2030**



- **Un plan complet**, qui ne se limite pas à la baisse des émissions de gaz à effet de serre, mais apporte aussi les solutions pour **enrayer l'effondrement de la biodiversité, gérer durablement nos ressources naturelles** (eau, biomasse, foncier) et **s'adapter** au changement climatique
- **Un plan collectif**, qui associe l'État, les entreprises, les collectivités locales et qui tient compte de la réalité du quotidien et des spécificités de chaque territoire
- **Un plan cohérent avec notre stratégie de réindustrialisation et de souveraineté**, car il va permettre de créer des emplois, permettre de réduire nos dépendances aux énergies fossiles importées et d'implanter de nouvelles productions sur notre sol.
- **Un plan concret**, qui repose sur des leviers tangibles, permettant un choix éclairé des actions à déployer sur les territoires de la COP.

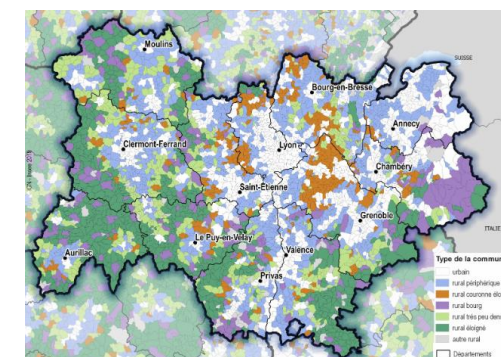
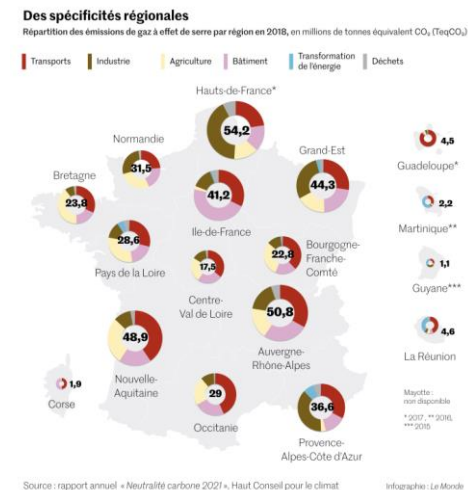


# Les principaux enjeux de la territorialisation de la planification pour la région AURA

Un **enjeu d'harmonisation** des démarches à différentes échelles et d'intégration des spécificités de chaque territoire, en posant un cadre commun qui permet un dialogue articulé et une vision commune entre les différents acteurs territoriaux ;

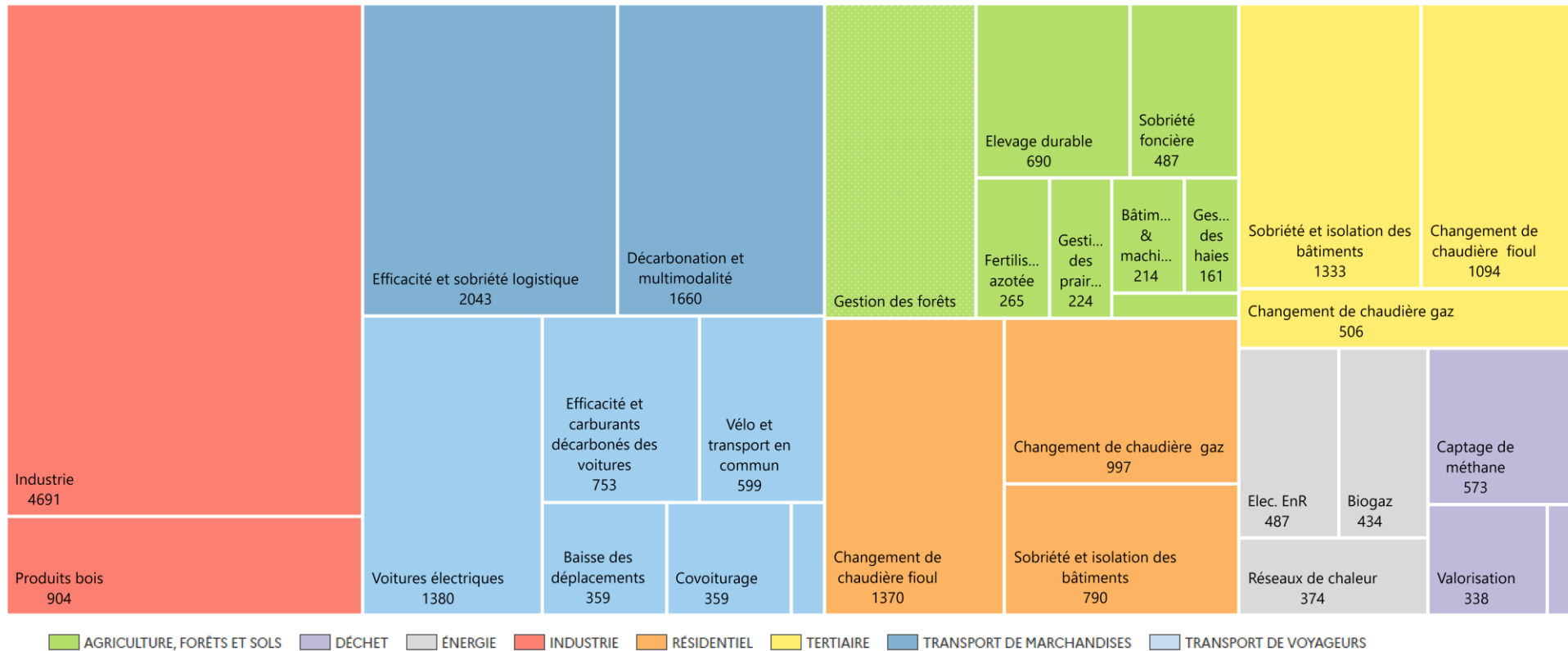
Un **enjeu d'appropriation** au niveau territorial de l'impact actuel spécifique à chaque territoire, de la nécessité de la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources ;

Un **enjeu de massification des actions à mettre en œuvre à court terme qui passe par la mobilisation et l'engagement** de l'ensemble des collectivités territoriales, mais aussi des entreprises et des citoyens, en vue d'un partage de l'effort équilibré.



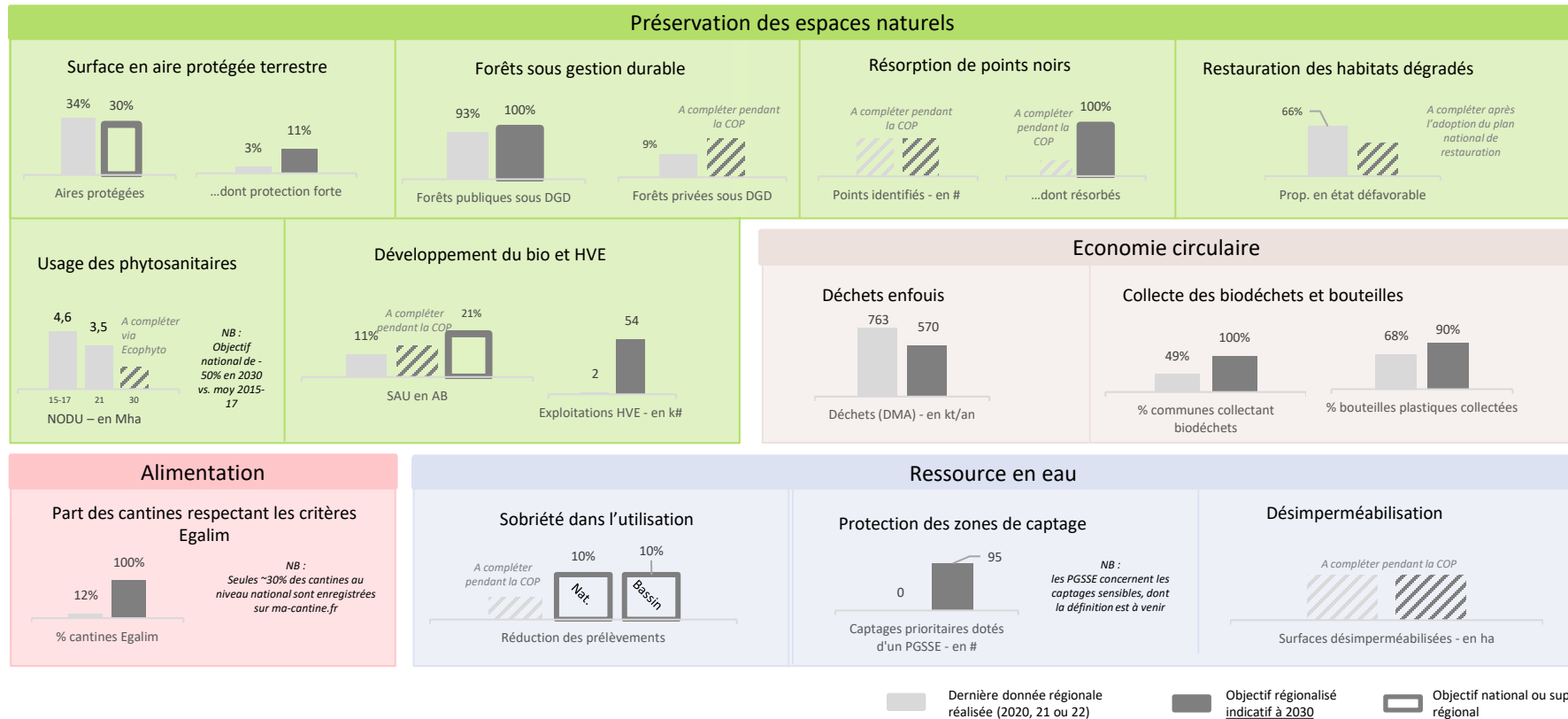
# Panorama des leviers : pour poursuivre la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources en région AuRA

## 1 | Panorama des leviers de décarbonation par secteur



# Panorama des leviers : pour poursuivre la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources en région AuRA

## 2 | Panorama des leviers de préservation de la biodiversité et gestion des ressources





Le diagnostic porte sur les **43 leviers transverses** aux défis environnementaux des panoramas des leviers

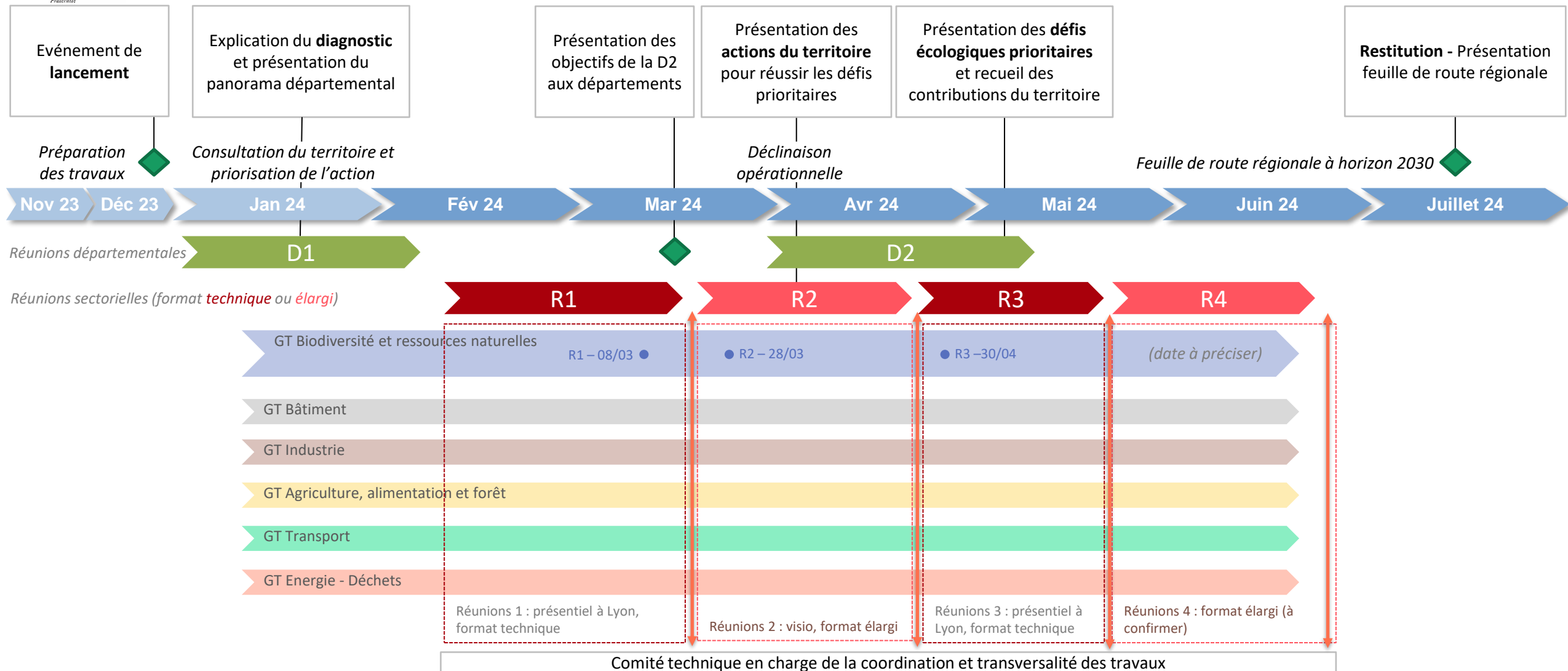
Panorama des leviers de **décarbonation**

Panorama des leviers de **biodiversité et ressources**

		Climat	Biodiversité	Ressources	Adaptation	Santé
Transport	Véhicules électriques	X		X		X
	Bus et cars décarbonés	X		X		X
	Réduction des déplacements	X				X
	Covoiturage	X				X
	Vélo et transport en commun	X				X
	Fret décarboné et multimodalité	X		X		X
	Efficacité et sobriété logistique	X				X
	Efficacité et carburants décarbonés des véhicules privés	X		X		X
	Bâtiments	Sobriété et isolation des bâtiments (résidentiel)	X	X	X	X
Changement de chaudière à fioul (résidentiel)		X				
Changement de chaudière à gaz (résidentiel)		X				
Sobriété et isolation des bâtiments (tertiaire)		X	X	X	X	X
Changement de chaudière à fioul (tertiaire)		X				
Changement de chaudière à gaz (tertiaire)		X				
Energie	Electricité renouvelable	X	X	X		
	Biogaz	X	X	X		
	Réseaux de chaleur décarbonés	X		X		
Industrie	Grands sites industriels	X	X	X	X	X
	Industrie diffuse	X		X	X	X
	Produits bois	X	X	X		
Déchets	Captage de méthane dans les ISDND	X		X		
	Valorisation matière des déchets	X		X		
	Prévention des déchets	X		X		
Agriculture et sols	Changements de pratiques de fertilisation azotée	X	X			X
	Elevage durable	X	X			X
	Gestion des forêts	X	X	X	X	
	Gestion des haies	X	X	X	X	
	Gestion des prairies	X	X	X	X	
	Pratiques stockantes	X	X		X	
	Sobriété foncière	X	X	X	X	
	Bâtiments & Machines agricoles	X				X
	Réduction de l'usage des phytos		X	X		X
	Agriculture biologique et de HVE		X	X		X
Espaces naturels	Points noirs prioritaires de continuité écologique		X			
	Surface en aire protégée		X		X	
	Forêts sous gestion durable	X	X	X	X	
	Restauration des habitats naturels		X		X	
Alimentation	Loi Egalim		X			X
Eau	Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau			X	X	
	Protection des zones de captage d'eau		X	X	X	
	Désimperméabilisation des sols			X	X	
Déchets	Mise en décharge	X		X		X
	Taux de collecte	X		X		X

 Leviers et enjeux majeurs  
 Leviers et enjeux associés

# Rétroplanning des travaux en région Auvergne-Rhône-Alpes



## Objectif de cette première réunion sectorielle

- 1.** Présenter des défis écologiques prioritaires pour les secteurs biodiversité et ressources naturelles
- 2.** Recueillir les avis et réactions des parties prenantes sur les défis
- 3.** Contribuer sur les actions à mettre en place pour atteindre les défis identifiés

## Livrables attendus

1

**Une vision commune et consolidée des défis pour le secteur biodiversité et ressources naturelles**

2

**Une première proposition des actions à engager pour répondre à ces défis**

# Au programme

- **Mot d'accueil de la DREAL (5 min)**
- **Tour de table express (15 min)**
- **Contexte et objectifs de la COP (15 min)**
  - Contexte de la COP
  - Rétroplanning des travaux en Auvergne-Rhône-Alpes
  - Objectif de la première réunion sectorielle et présentation des livrables attendus
- **Etat des lieux et défis sur les leviers liés à la biodiversité et aux ressources naturelles en AuRA (30 min)**
  - Etat des lieux du secteur en région, chemin parcouru et restant à parcourir – 20 min
  - Présentation des défis prioritaires identifiés – 10 min
- **Temps d'échanges et de co-construction (1h40)**
  - Réactions et échanges sur les défis prioritaires identifiés – 20 min
  - 1<sup>er</sup> tour en sous-groupes sur les actions existantes, à renforcer et à engager – 30 min
  - 2<sup>ème</sup> tour en sous-groupes sur les actions existantes, à renforcer et à engager – 30 min
  - Partage en plénière – 20 min
- **Conclusion et prochaines étapes (15 min)**



# Fiche de capitalisation

Nous vous partageons cette fiche à compléter de manière à capitaliser sur la présentation des enjeux et faciliter les travaux de réflexions en sous-groupes par la suite

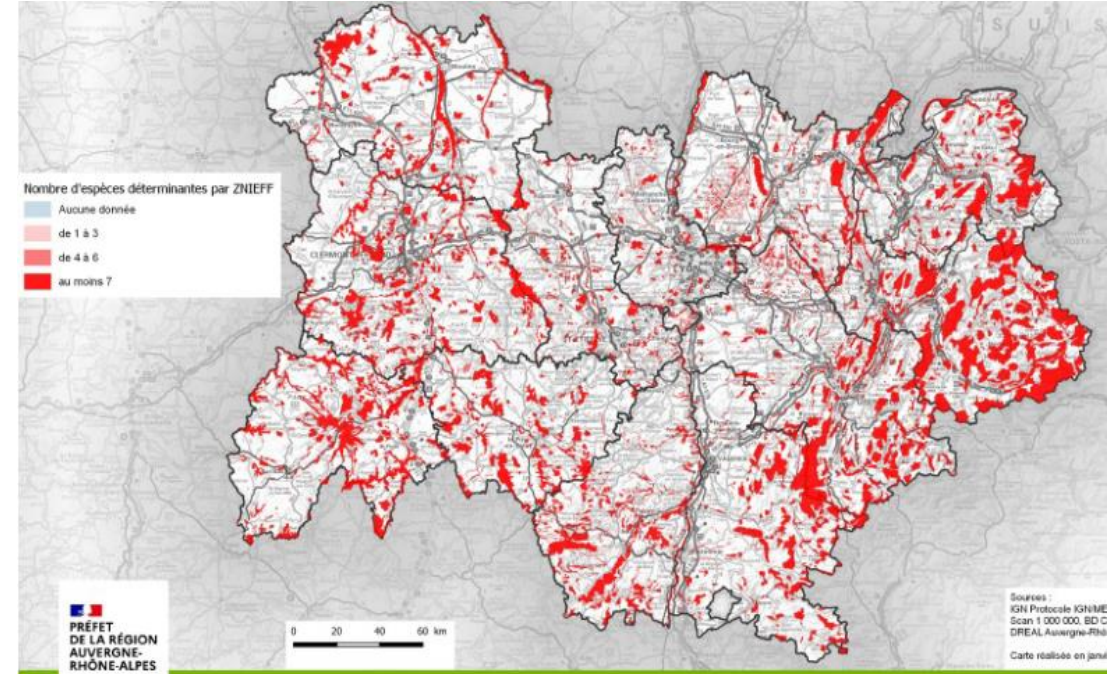
Fiche de capitalisation	
<p>Ce que j'ai découvert avec cette présentation</p>	<p>Ce qui me semble le plus important à retenir</p>
<p>Ce que cette présentation ne dit pas mais qu'il faut avoir en tête (éléments contextuels, facteurs clés de réussite...)</p>	
<p>Mes premières idées quant aux actions qu'il faudrait engager de manière générale</p>	<p>Les actions et contributions que mon organisation pourrait porter pour répondre à ces enjeux</p>



# Etat des lieux de la biodiversité en région AuRA

## Un territoire de contrastes et d'enjeux

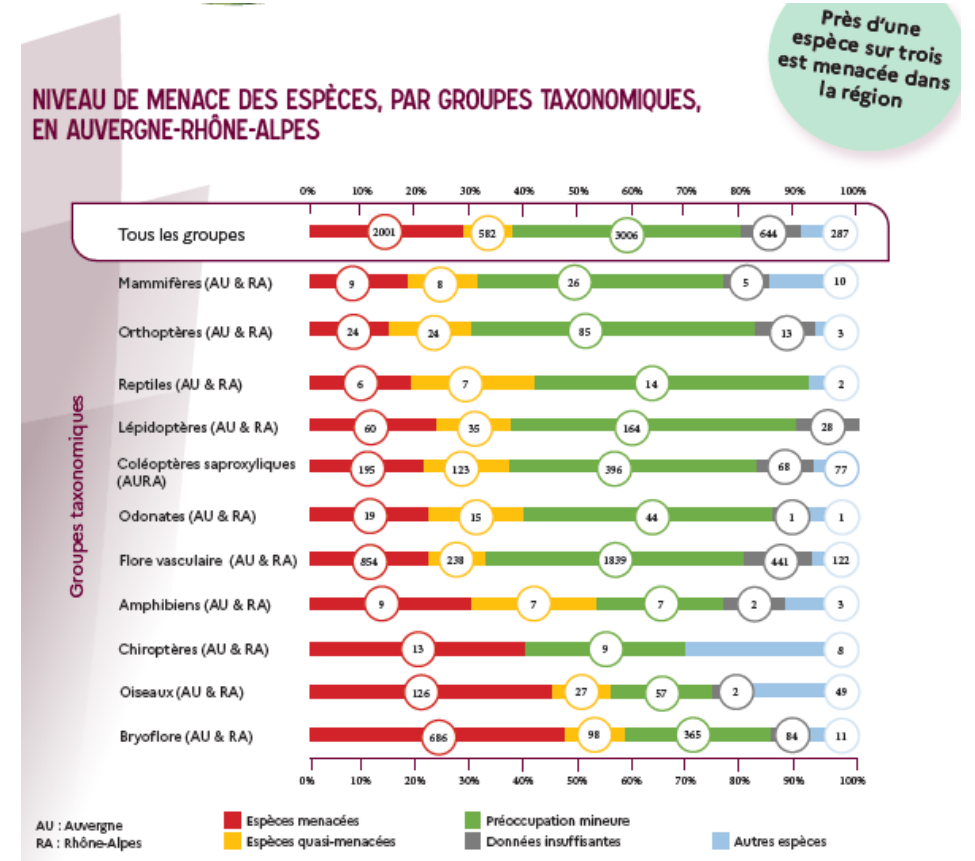
- 3 massifs montagneux
- Un riche réseau hydrographique
- Plus de **30 000 espèces**
- **13 %** du territoire classé en **ZNIEFF de type 1**
- De nombreux **milieux à enjeu**



# Etat des lieux de la biodiversité en région AuRA

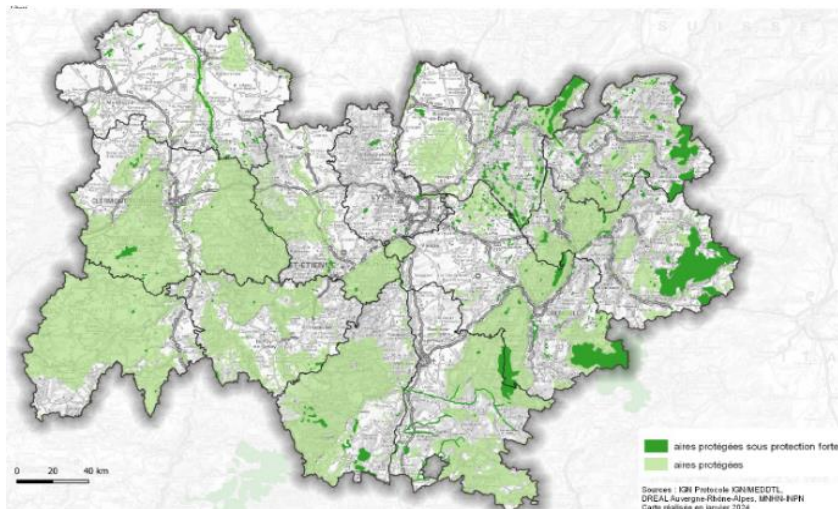
## Des espaces naturels sous pression des activités anthropiques

- **22 % des espaces agricoles** de la région sont considérés comme peu anthropisés
- Poursuite de **l'artificialisation**
- Une utilisation de **produits phytosanitaires** qui reste importante
- Environ **500 000 passereaux tués** chaque année sur les routes de la région
- **Conséquences du changement climatique** particulièrement marquées en Aura



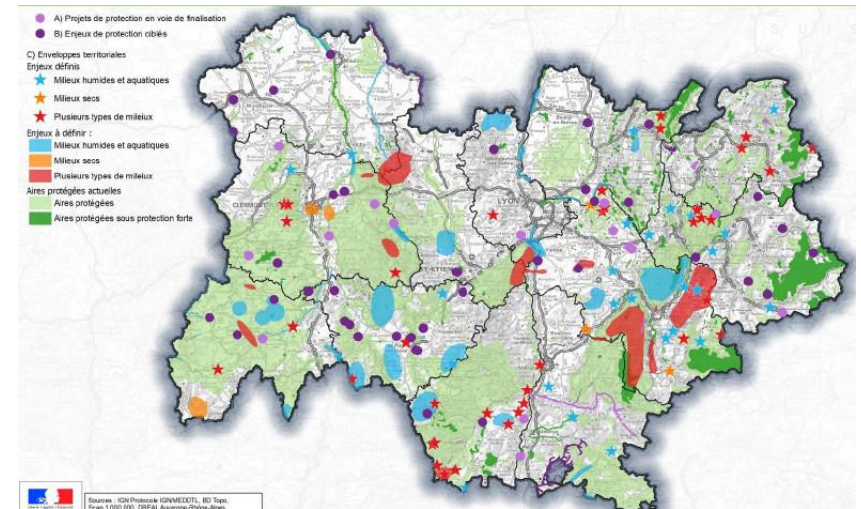
# Etat des lieux de la biodiversité en région AuRA

Une augmentation des surfaces en aires protégées nécessaire



## Chemin parcouru :

- Vision des enjeux de protection à 10 ans et un premier plan d'actions triennal dans le cadre de la déclinaison régionale de la stratégie nationale
- Une centaine de sites à protéger d'ici 2026 (13 projets aboutis depuis 2021)



## Chemin restant à parcourir :

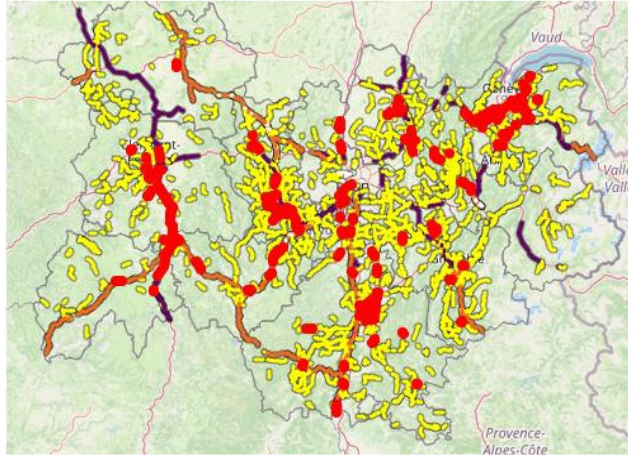
Les projets ayant abouti depuis 2021 ont fait évoluer la surface de la région sous protection forte de 3,03 % à 3,08 %

→ Nécessité d'un changement d'échelle de la protection des territoires

# Etat des lieux de la biodiversité en région AuRA

Des continuités écologiques (trames vertes et bleues) à recréer

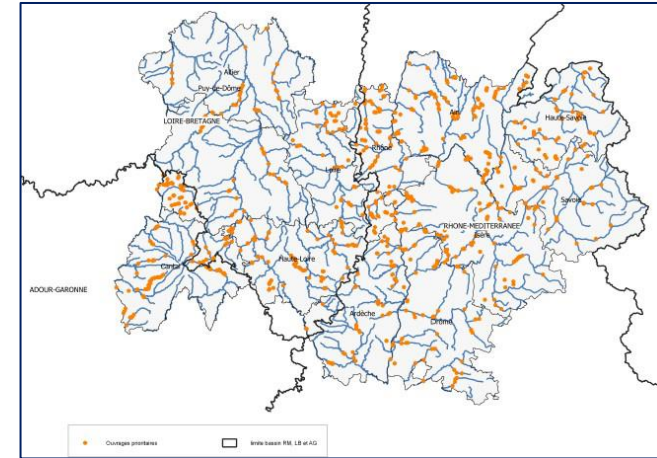
## Trames vertes



### Chemin parcouru :

- Dispositif partenarial d'observation
- Dispositif de financement
- Contrats Vert et Bleu (CVB)

## Trames bleues

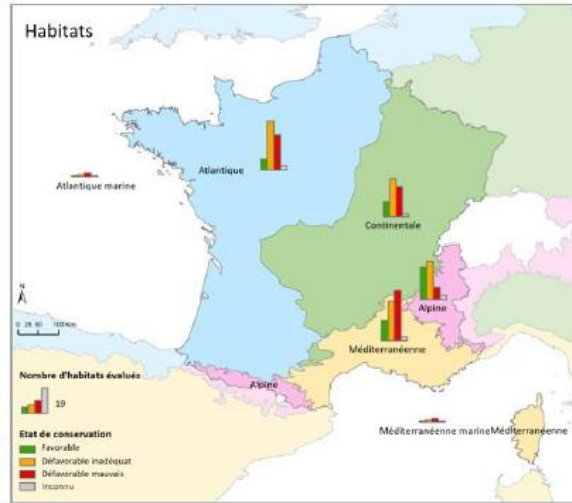


### Chemin restant à parcourir :

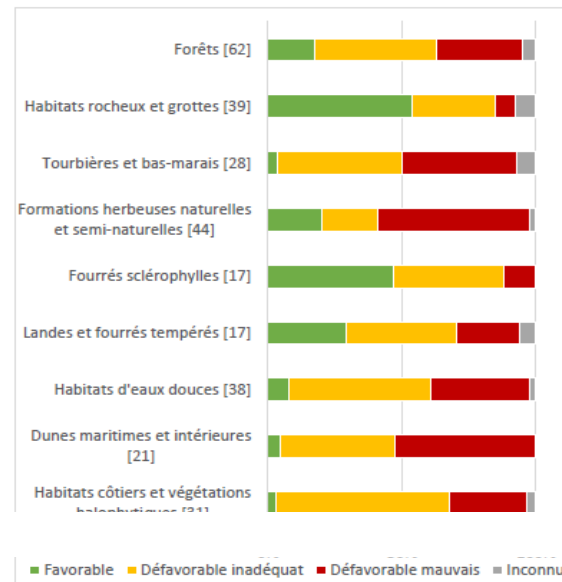
→ Elaborer un état des lieux hiérarchisé des discontinuités écologiques et lancer un plan d'actions de résorption

# Etat des lieux de la biodiversité en région AuRA

## Des travaux de restauration écologique à engager



*Troisième évaluation des habitats et espèces de la DHFF (2013-2018)*



*Etat de conservation des habitats par grand type d'habitat pour la période 2013-2018 (le nombre entre crochets indique le nombre d'évaluation réalisées)*

### Chemin parcouru :

- Stratégie et de financements existants sur certains milieux : humides, haies
- Nouveaux outils de financements publics (fonds vert notamment) et privé (sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation)

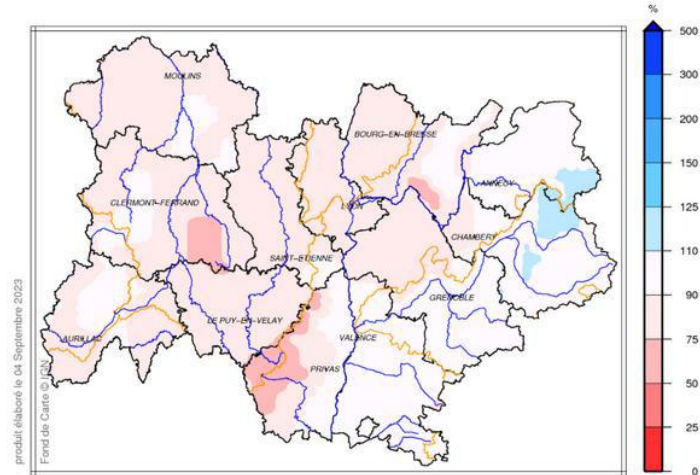


### Chemin restant à parcourir :

- Elaborer un état des lieux régional de l'état de conservation des habitats naturels
- A partir de cet état des lieux, fixer des objectifs chiffrés et hiérarchisés de surfaces à restaurer dans le cadre du règlement européen

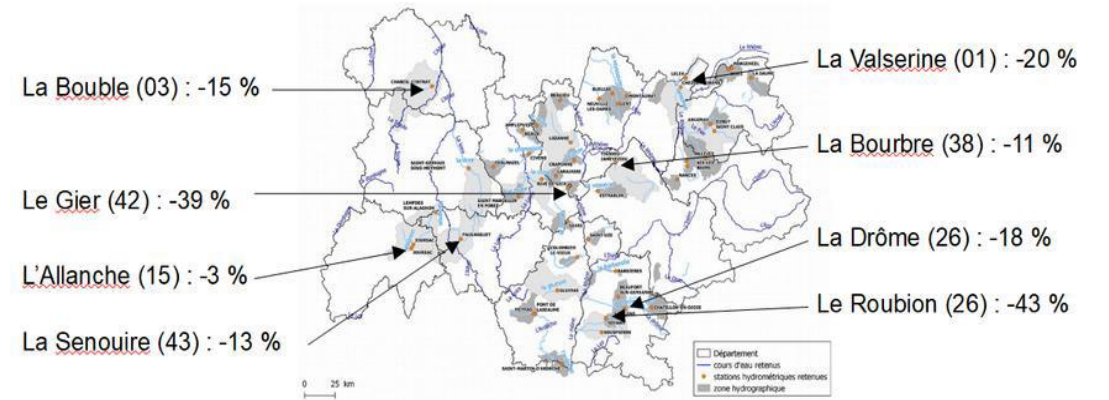
# Etat des lieux de la ressource en eau

Des ressources en difficultés sous l'effet de l'évolution du climat



Rapport à la normale 1991-2020 des précipitations de septembre 2022 à août 2023  
(source Météo France)

→ 48 % des masses d'eau en bon état écologique, pour une cible à 75 % en 2027



Evolution du débit minimal mensuel de cours d'eau entre les 2 dernières périodes de 30 ans (de 1966-1995 à 1992-2021) (source ORCAE)

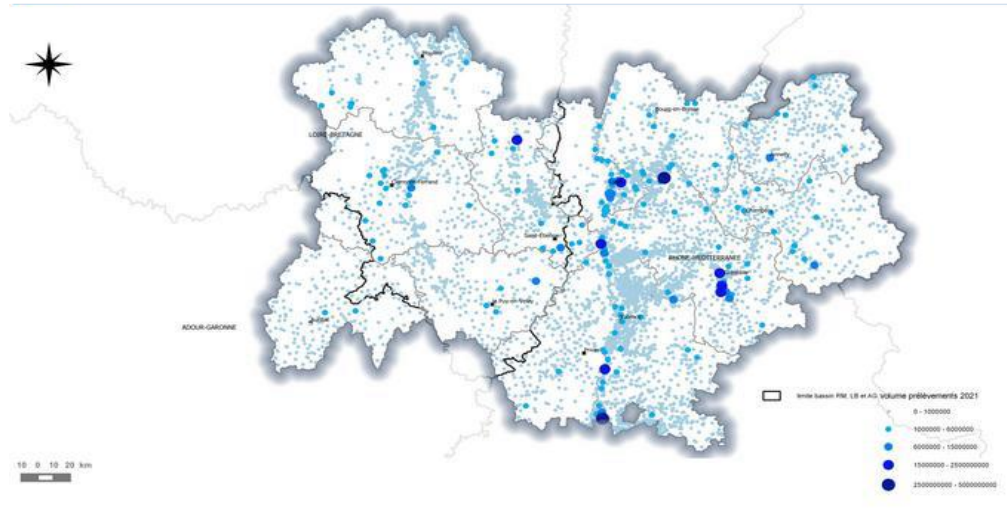
→ Déficit moyen de pluviométrie de 10 % (et de 23 % en 2021-2022), jusqu'à 40 % par endroits

# Etat des lieux de la ressource en eau

## Prélèvements et consommation d'eau

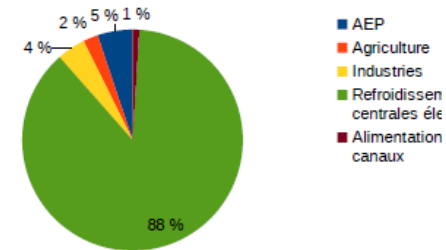
### Région AuRA :

- 2/3 des prélèvements nationaux pour le refroidissement des centrales
- 20 % des prélèvements industriels (supérieur à la moyenne nationale)
- 12,7 % des prélèvements AEP
- 9,5 % des prélèvements agricoles (inférieur à la moyenne nationale )

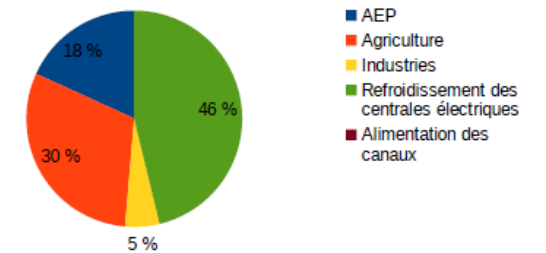


**Cartes des prélèvements d'eau (2021, BNPE)**

**% des volumes prélevés par usage  
(région Auvergne-Rhône-Alpes)**



**% des volumes consommés par usage  
(région Auvergne-Rhône-Alpes)**



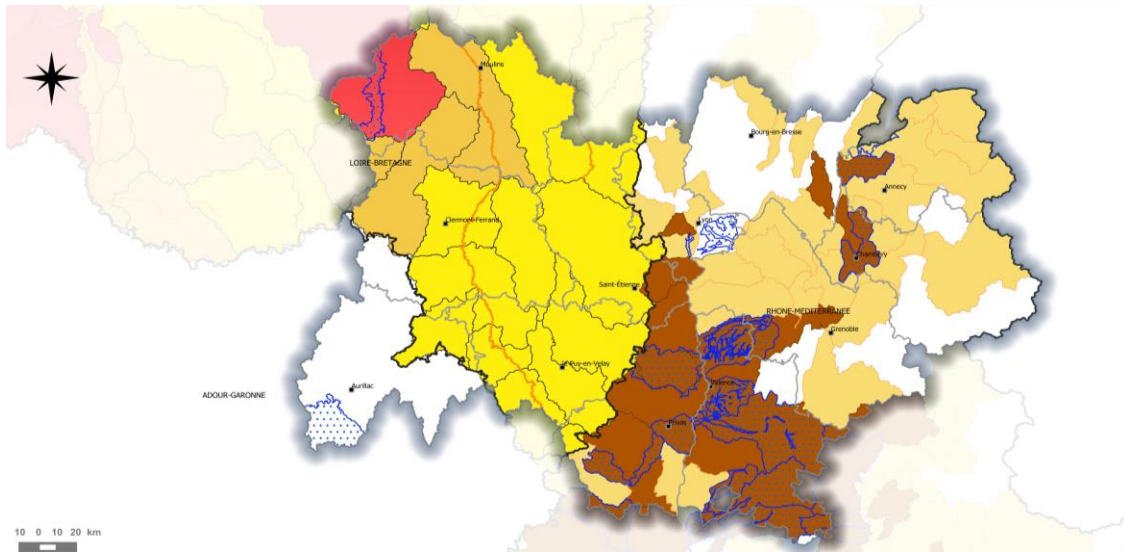
**12,22 milliards de m<sup>3</sup> d'eau douce prélevés (44 % des prélèvements nationaux) et 729 millions de m<sup>3</sup> consommés (2017-2021, BNPE)**

# Etat des lieux de la ressource en eau

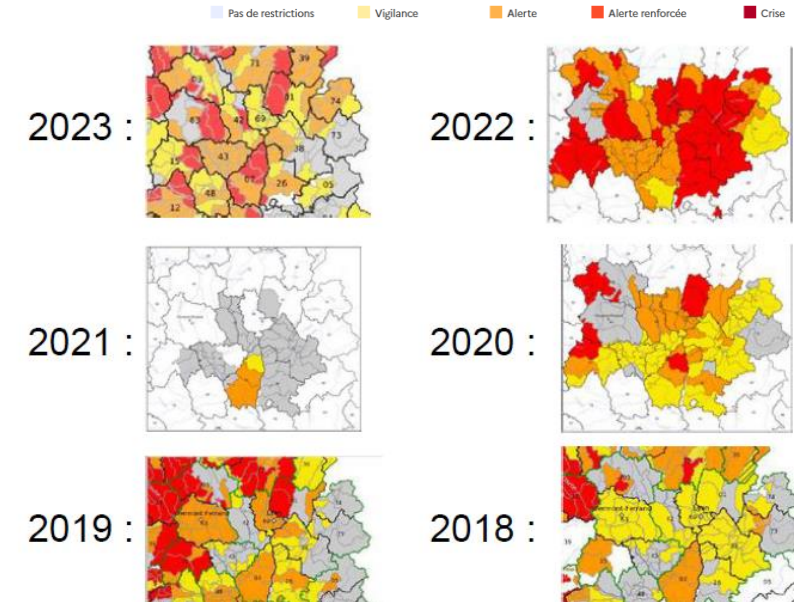
## Les déficits structurels de la ressource en eau dans les bassins

### En 2023 :

- 112 communes avec des mesures exceptionnelles AEP (35.000 habitants),
- 36 % des cours d'eau en assec durant la crise



**Zonages des SDAGE 2022-2027 sur la gestion structurelle de la ressource en eau**  
(source : DREAL AuRA / SCIDDAE / Pôle SIG, 2024)



**Les restrictions des usages de l'eau (eaux de surface) au 1er septembre des dernières années** (source Propluvia)

Zonage du SDAGE LB 7B et 7C

- Bassins avec plafonnement des prélèvements au niveau actuel en période de basses eaux (7B-3 et 7B-5)
- Bassins avec une augmentation possible des prélèvements en période de basses eaux (7B-2)
- Bassins avec ZRE (7C-1)

☐ ZRE

Zonages du SDAGE Rh-Méd : 7B

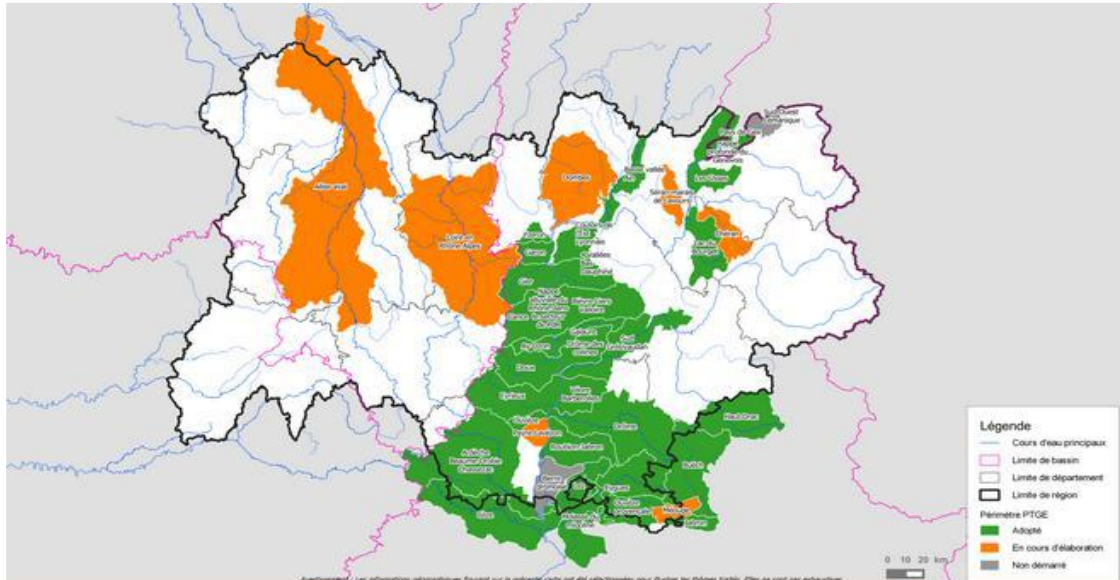
- Actions de préservation des équilibres quantitatifs nécessaire pour l'atteinte du bon état
- Actions nécessaires pour résorber les déséquilibres quantitatifs et atteindre le bon état

☐ limite bassin RM, LB et AG



# Etat des lieux de la ressource en eau

## Chemin parcouru et chemin restant à parcourir



**Avancement dans l'élaboration des PTGE en AuRA**

### Chemin parcouru :

- 35 projets de territoires pour la gestion de l'eau, dont 28 adoptés
- Volumes d'eau économisés dans les PTGE validés : 8,2 Mm<sup>3</sup> en 2020-2022



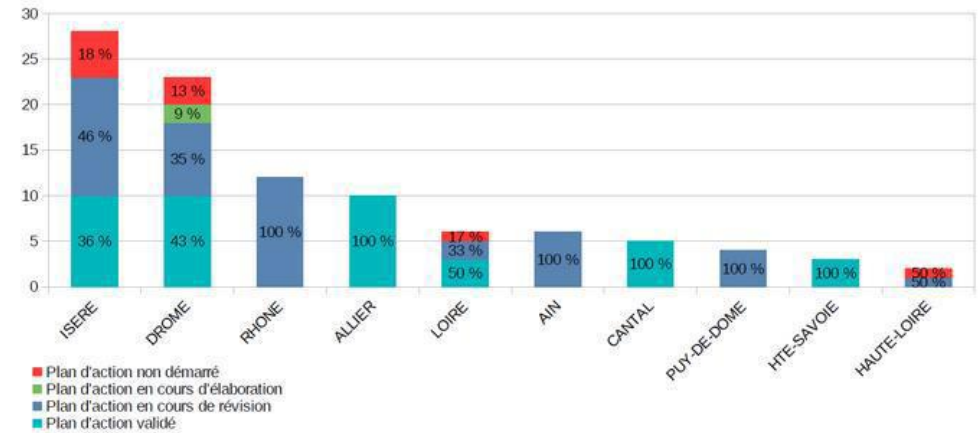
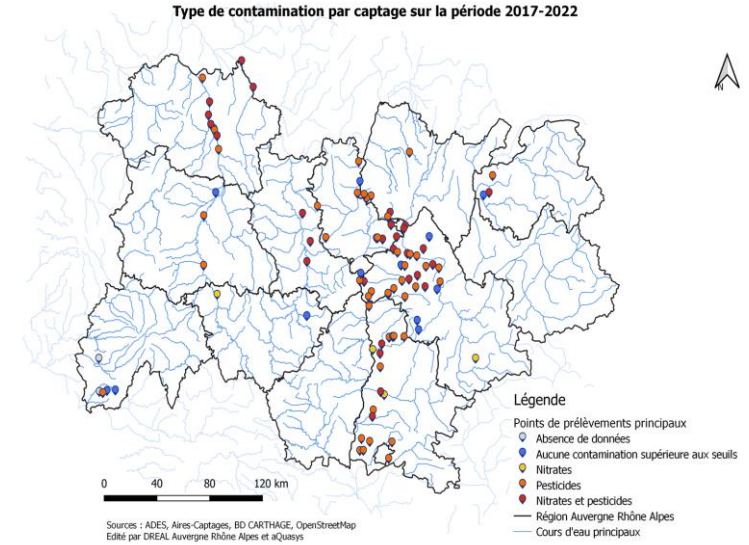
### Chemin restant à parcourir :

- Définir une trajectoire de sobriété par bassin versant, en s'inspirant de la démarche PTGE (instance de concertation, étude de volumes prélevables, plan d'actions multi-partenarial), d'abord sur les bassins en déséquilibre ou en équilibre fragile, puis sur l'ensemble de la région
- Mettre en œuvre les actions identifiées pour atteindre l'équilibre de la ressource en eau
- Mettre en oeuvre les SDAGE et les programmes de mesures (objectif de 75% de masses d'eau en bon état en 2027)

# Etat des lieux de la ressource en eau

## Protection des zones de captage d'eau

- **8.227 captages alimentant les réseaux publics d'eau potable en région**
- **6.372 captages disposant de périmètres de protection**
- **98 captages considérés « prioritaires »** (sur 1.000 identifiés en France) : ressources en eau potable stratégiques dont la qualité est dégradée ou menacée
- Notion de **captages « sensibles »** en cours de définition au niveau national
- **75 % des captages contaminés par des nitrates/phytos** (données 2018-2023)
- **41 % des plans d'actions validés et 46 % en révision** (données 2023)



# Etat des lieux de la ressource en eau

## Chemin parcouru et chemin restant à parcourir

### Chemin parcouru :

- 89,5 % des plans d'actions des 98 captages prioritaires validés ou en révision
- Mobilisation d'outils d'aide à l'évolution des pratiques agricoles : MAEC (23 captages), PSE (19 captages), Ecophyto (16 captages)
- Initiation du dispositif réglementaire sur 19 captages (ZSCE de niveau 2 : validation du programme d'actions)

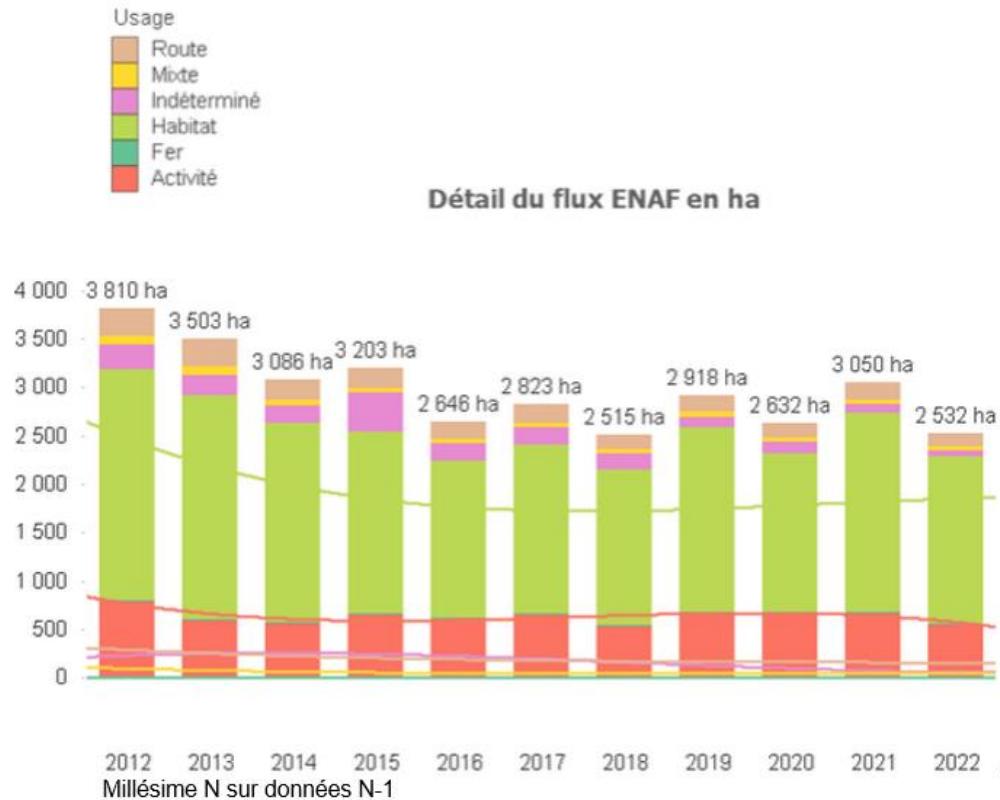


### Chemin à parcourir :

- Finaliser et mettre en œuvre les plans d'actions des 98 captages prioritaires
- Élaborer un PGSSE sur les captages sensibles
- Disposer d'indicateurs de suivi des pratiques agricoles dans les aires d'alimentation de captages
- Mobiliser les bons leviers pour reconquérir la qualité de l'eau (réglementaires, fonciers, à l'échelle des territoires)

# Etat des lieux lié à la ressource sol

## Evolution de la consommation de foncier



- **30 187 ha** d'ENAF consommés sur la décennie 2011-2020
- Consommation 2021 : 2 532 ha
- **2ème région la + consommatrice en foncier (12 % de la conso nationale)**
- Consommation moyenne à usage résidentiel de **508 m<sup>2</sup> par nouveau ménage** très hétérogène : **variable de 144 m<sup>2</sup> à 4 981 m<sup>2</sup> en fonction des départements**
- **67% de la consommation ENAF** se situe dans des **communes peu denses** (INSEE)

# Etat des lieux lié à la ressource sol

## Quels enjeux pour la ressource sol ?

### Les sols

- **Ressource non renouvelable à l'échelle humaine** (200 à plusieurs milliers d'année pour former 1 cm de sol) & grandes variétés de qualité de sol → **ressource fragile et hétérogène / fonctions**
- Rend un ensemble de **services essentiels pour l'environnement et notre société** : support pour les constructions, habitat pour des espèces, purification de l'eau, etc.
- **Grandes conséquences écologiques liés à sa dégradation** (érosion biodiversité, aggravation risques naturels, stockage carbone, etc.)
- Des **impacts socio-économiques forts** (coûts équipements publics, augmentation des déplacements et facture énergétique, dévitalisation des territoires, potentiel de production agricoles).



L'artificialisation des sols est la **1<sup>ère</sup>** cause de l'érosion de la biodiversité.



1 ha d'étalement urbain entraîne l'émission de **190 à 290 tCO<sub>2</sub>**.



La facture énergétique des ménages serait **10 % plus faible** sans l'étalement urbain des 20 dernières années.

# Etat des lieux lié à la ressource sol

## Chemin parcouru :

- Cadre législatif et réglementaire renforcé (Loi Climat-résilience 2021 et loi ZAN 2023)
- Consommation foncière en légère baisse depuis 2011
- Sensibilisation et accompagnement des collectivités par les services de l'État
- Des outils financiers permettant d'encourager :
  - La réutilisation des espaces déjà artificialisés (fonds vert)
  - La renaturation des espaces urbains et la désimperméabilisation des sols



## Chemin restant à parcourir :

- Accélérer la baisse de la consommation de foncière en vue d'atteindre les objectifs de la loi Climat-résilience
- Développer l'observation de l'artificialisation des sols (OCSGE)
- Accompagner les collectivités dans l'élaboration ou la modification de documents de planification
- Poursuivre la communication / sensibilisation pour tous les publics sur les enjeux des sols et les leviers mobilisables pour la sobriété foncière

# Etat des lieux lié à la ressource sol

## Désimperméabilisation des sols

### Enjeu

- **Diminution de l'infiltration des eaux**, et donc de la recharge de la ressource en eau : contribution à la **fragilité de la ressource en eau**

### Chemin parcouru :

- Actions de désimperméabilisation faisant l'objet de financement des agences de l'eau et du fond vert
- 52 ha désimperméabilisés en 2022 et 96 ha en 2023 (dans ce cadre)

### Chemin restant à parcourir :

- **Cibles de surfaces désimperméabilisées à définir** dans le cadre de la révision des programmes d'intervention des agences de l'eau
-

# Panorama des défis biodiversité



## Biodiversité

1. Couvrir **4%** du territoire de la région avec des **aires protégées sous protection forte** d'ici à 2030
2. **Résorber 100% des principaux obstacles** à la libre circulation des espèces d'ici 2030
3. Identifier et mettre en place un **projet de restauration écologique** ou de renaturation dans **100% des intercommunalités** de la région



## Eau

4. Coconstruire une **trajectoire de sobriété de la ressource en eau** sur chaque bassin versant de la région, et la mettre en œuvre collectivement pour atteindre **-10% d'eau prélevée** d'ici 2030
5. Accompagner l'évolution des activités sur les **aires d'alimentation des captages** pour **reconquérir et pérenniser la qualité de l'eau**



## Sols

6. Accompagner les acteurs des territoires pour **créer un nouveau modèle d'aménagement plus sobre** en foncier et **réduire de 50% la consommation d'espaces naturels**, agricoles ou forestiers sur la période 2021-2030 (par rapport à 2011-2020)
7. Mobiliser les acteurs des territoires pour **réaliser des opérations de désimperméabilisation**, afin de **protéger les sols et la ressource en eau**, et atteindre **100 ha/an désimperméabilisés** jusqu'en 2030



# Au programme

- **Mot d'accueil de la DREAL (5 min)**
- **Tour de table express (15 min)**
- **Contexte et objectifs de la COP (15 min)**
  - Contexte de la COP
  - Rétroplanning des travaux en Auvergne-Rhône-Alpes
  - Objectif de la première réunion sectorielle et présentation des livrables attendus
- **Etat des lieux et défis sur les leviers liés à la biodiversité et aux ressources naturelles en AuRA (30 min)**
  - Etat des lieux du secteur en région, chemin parcouru et restant à parcourir – 20 min
  - Présentation des défis prioritaires identifiés – 10 min
- **Temps d'échanges et de co-construction (1h40)**
  - Réactions et échanges sur les défis prioritaires identifiés – 20 min
  - 1<sup>er</sup> tour en sous-groupes sur les actions existantes, à renforcer et à engager – 30 min
  - 2<sup>ème</sup> tour en sous-groupes sur les actions existantes, à renforcer et à engager – 30 min
  - Partage en plénière – 20 min
- **Conclusion et prochaines étapes (15 min)**

# Réactions et échanges sur les défis prioritaires identifiés



## Apportez votre contribution sur la faisabilité et la formulation des défis prioritaires identifiés

De manière individuelle, circulez autour de chaque poster-défi pour :

- Evaluer la facilité avec laquelle la région peut traiter ce défi
- Justifier votre évaluation dans la zone de commentaires
- Apporter des compléments si vous pensez à des enjeux complémentaires

**Biodiversité – Défi 1 – Couvrir 4% du territoire de la région avec des aires protégées sous protection forte d'ici à 2030**

### Evaluation de la faisabilité



Pourquoi c'est facile ?

Pourquoi c'est compliqué ?

Autres enjeux

# Identification par les acteurs des actions structurantes déjà en œuvre, les actions à renforcer et les nouvelles actions à engager



2 fois  
30 min

- Répartissez- vous en 4 sous-groupes :
  - 2 sous-groupes sur les défis biodiversité
  - 1 sous-groupe sur les défis ressource eau
  - 1 sous-groupe sur les défis ressource sol
- Vous disposez de 30 min pour identifier :
  - Les actions structurantes déjà mises en œuvre
  - Les actions à renforcer
  - Les nouvelles actions à engager
- Un canevas est mis à votre disposition pour capter ces éléments
- Au bout de 30 minutes, on change de groupe !

Les actions pour répondre aux défis sur la biodiversité		
Actions structurantes déjà mises en œuvre	Actions à renforcer	Actions à engager

**Fiche action**

Je suis : \_\_\_\_\_

Je m'engage à :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Grâce à :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

# Partage en plénière



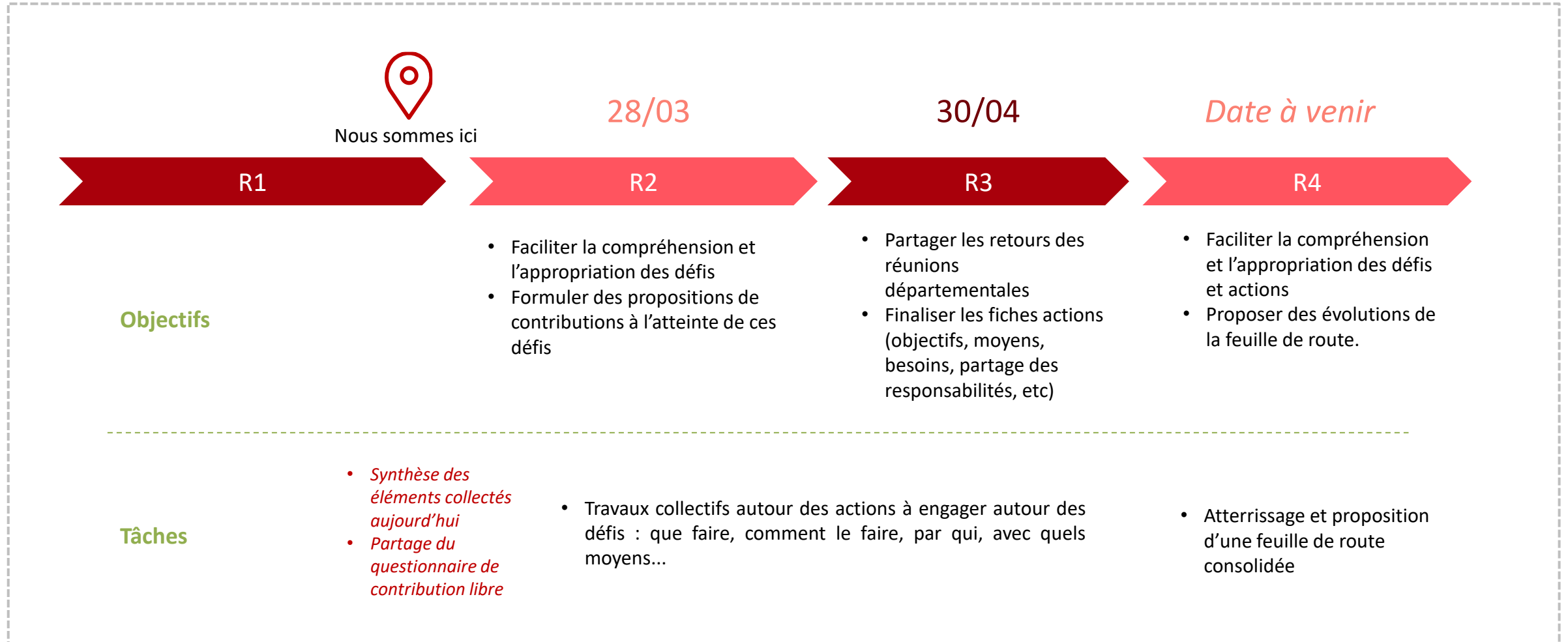
**Chaque 2ème groupe dispose de 3 min pour partager en plénière les nouvelles actions phares qu'il a imaginées pour répondre aux défis**

**Les 1<sup>ers</sup> groupes peuvent compléter**

# Au programme

- **Mot d'accueil de la DREAL (5 min)**
- **Tour de table express (15 min)**
- **Contexte et objectifs de la COP (15 min)**
  - Contexte de la COP
  - Rétroplanning des travaux en Auvergne-Rhône-Alpes
  - Objectif de la première réunion sectorielle et présentation des livrables attendus
- **Etat des lieux et défis sur les leviers liés à la biodiversité et aux ressources naturelles en AuRA (30 min)**
  - Etat des lieux du secteur en région, chemin parcouru et restant à parcourir – 20 min
  - Présentation des défis prioritaires identifiés – 10 min
- **Temps d'échanges et de co-construction (1h40)**
  - Réactions et échanges sur les défis prioritaires identifiés – 20 min
  - 1<sup>er</sup> tour en sous-groupes sur les actions existantes, à renforcer et à engager – 30 min
  - 2<sup>ème</sup> tour en sous-groupes sur les actions existantes, à renforcer et à engager – 30 min
  - Partage en plénière – 20 min
- **Conclusion et prochaines étapes (15 min)**

# Prochaines étapes



# Conclusion



**Nous avons passé 3h ensemble... levez la main et sur une échelle de 1 à 5, dites-nous à quel point ces 3h ont été utiles et intéressantes pour vous (votez avec vos doigts !)**

**Un questionnaire sera envoyé pour recueillir vos retours de manière plus détaillé et préparer notre prochain rendez-vous.**